

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE M'PROTEST® NACELLES TOUTES CATEGORIES

▪ Objectifs :

Être capable d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques sur la conduite des nacelles nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite M'PROTEST.

| | |
|---|--|
| ▪ Durée : 2 à 3 jours selon expérience. | ▪ Nombre de stagiaires : 5 à 10 participants |
| ▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins | ▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap |
| ▪ Tarif : sur demande | ▪ Délai d'accès : 24 heures minimum |

▪ Public

Toute personne appelée à utiliser des nacelles en permanence ou occasionnellement dans le cadre de son travail.

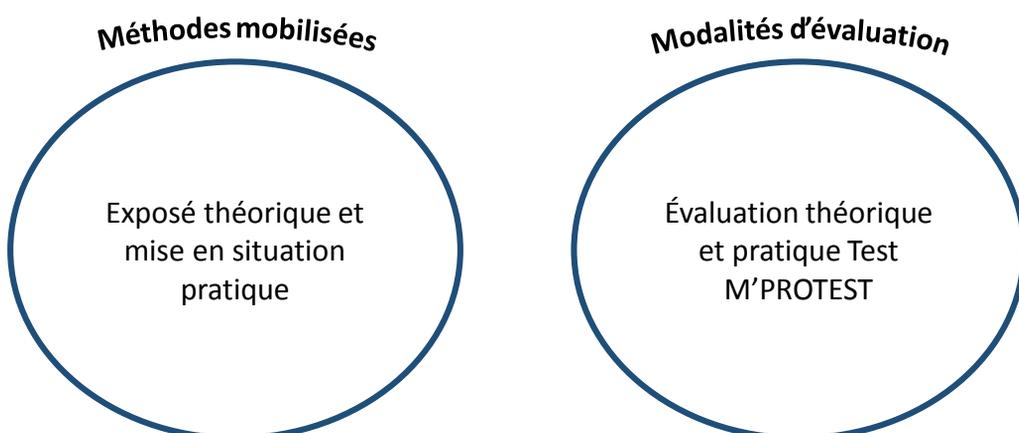
▪ Prérequis

Être âgé de 18 ans minimum.
Savoir lire et comprendre le français.

▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs / testeurs qualifiés « Testeur CACES® » par notre organisme de certification.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

FORMATION THEORIQUE :

- ❖ Travaux en hauteur
- ❖ Dispositions réglementaires instances et organismes de prévention
- ❖ Devoirs et responsabilités
- ❖ Description et classification des PEMP
- ❖ Qui peut conduire une PEMP ?
- ❖ Manœuvre d'une PEMP
- ❖ Les règles d'utilisation d'une PEMP
- ❖ Choix d'une PEMP et examen d'adéquation en fonction des travaux

FORMATION PRATIQUE :

Vérifications :

- ❖ Contrôle visuel de l'état de la PEMP
- ❖ Bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Positionnement :

- ❖ Reconnaissance de l'environnement
- ❖ Mises en situation d'utilisation
- ❖ Gestes de commandement et de communication

Déplacement au sol et dans l'espace :

- ❖ Réalisation d'exercices de difficulté croissante, adaptés à la catégorie de la PEMP utilisée
- ❖ Manœuvres de sauvetage et de dépannage.

GROUPE A



GROUPE B

